

Valenciennes

LE JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

→ infos

N°67 FÉVRIER - MARS 2016

MA VILLE AVANCE |

REGARDS |

ENSEMBLE |

CÔTÉ PRATIQUE

DOSSIER

Solidarité

L'action sociale au quotidien

p - 06

www.valenciennes.fr



Ville de
Valenciennes



Valenciennes continue d'investir dans une ville plus belle comme ici à la Plaine.

Finances

« Relever le défi collectivement »

Entre rigueur et volontarisme, le débat d'orientation budgétaire a animé la séance du conseil municipal de janvier et posé le cadre préalable au vote du budget primitif 2016 de la Ville.

Il a lieu chaque année. S'il n'appelle pas de vote des élus au sein du conseil municipal, le débat d'orientation budgétaire (DOB), que la loi rend obligatoire, n'en demeure pas moins l'un des temps forts de la vie municipale. Au cours d'une séance publique programmée le 22 janvier, ce temps d'échanges privilégié, « qui permet d'abord de poser le cadre financier dans lequel l'équipe municipale va pouvoir inscrire les grands axes de son action et de ses projets » selon Arnaud L'Herminé, adjoint au maire chargé des finances, a tracé la feuille de route de la Ville pour l'année à venir, en vue du vote du budget primitif inscrit au calendrier municipal le 2 février. Dans un contexte national de croissance faible, marqué par un impact très mesuré sur l'emploi, ce débat a pointé du doigt cette année encore le désengagement de l'État au niveau des aides qu'il apporte aux collectivités.

13 millions d'euros investis

Contraint de « réduire de nouveau la voilure au niveau des aides qu'il apporte aux collectivités », l'État, qui poursuit son objectif de réduction des déficits publics, baissera ainsi ses dotations à la Ville de Valenciennes à hauteur de 1,5 million en 2016, soit plus encore qu'en 2015 (1,4 million d'euros). « Les chiffres parlent d'eux-mêmes, prolonge Arnaud L'Herminé. En deux ans, près de 3 millions d'euros vont donc manquer au niveau des recettes communales. Valenciennes se voit donc pénalisée par la baisse constante de la dotation globale de fonctionnement versée par l'État. Il devient désormais très difficile d'établir les équilibres budgétaires et de fait de plus en plus compliqué d'élaborer notre programme pluriannuel d'investissements ». Si la Ville est placée dans l'obligation d'adapter son budget, Laurent Degallaix, député-maire de Valenciennes, ne veut pas entendre parler de morosité ni de

sinistrose, bien au contraire. « Malgré le désengagement de l'État, il nous appartient de rester toujours aussi volontaristes dans nos choix, qui, je crois, portent leurs fruits. La maîtrise optimale des frais de fonctionnement en particulier procurera à la Ville une capacité d'investissement de 13 millions d'euros cette année, avec deux souhaits : poursuivre l'embellissement de Valenciennes et donner du travail aux entreprises du territoire. Quand une ville, comme la nôtre, continue d'investir, elle crée par voie de conséquence de l'emploi ».

« Le souci de la proximité »

La ligne de conduite du député-maire de Valenciennes, qui maintient la règle – « un impératif » - d'un endettement raisonnable et maîtrisé, n'entend pas évoluer quant à la fiscalité. Sans surprise, la Ville n'augmentera pas sa fiscalité locale. « Les taux d'imposition n'ont pas bougé depuis 2012, depuis que je suis Maire. Cet engagement, je l'ai pris devant les Valenciennois et je le tiendrai jusqu'à la fin du mandat ». Laurent Degallaix aime aussi rappeler l'attachement qu'il porte à la qualité des services rendus aux Valenciennois en matière d'éducation, de logement, de culture ou de rénovation des quartiers, en conservant une bonne capacité d'autofinancement. La conviction forte, exprimée lors du débat d'orientation budgétaire du 22 janvier, reste bien celle-là : ajuster l'action politique au regard des moyens disponibles tout en répondant aux attentes légitimes de la population. « Comme je l'ai dit aussi lors de mes vœux aux Valenciennois (voir article en page 3), ce défi, celui de consolider une gestion quotidienne qui garde en permanence le souci de la proximité, et par là même d'inventer le service public de demain, nous le relevons collectivement, malgré un contexte budgétaire dégradé ». ■

Vœux

« Fiers de nos valeurs »

Lors de ses vœux, Laurent Degallaix a réaffirmé sa confiance en l'avenir et les perspectives de développement pour Valenciennes.



Laurent Degallaix l'a affirmé lors de sa cérémonie des vœux, organisée début janvier. En présence de très nombreux Valenciennais(e)s (près de 500 personnes réunies), il a exprimé « *notre responsabilité de fixer le cap et donner la bonne direction pour Valenciennes qui possède de formidables atouts pour envisager un avenir rayonnant* ». Malgré la crise, la baisse des dotations aux collectivités locales qui compliquent l'investissement public, toute l'équipe municipale est plus que jamais mobilisée pour poursuivre « *une vraie dynamique de projets* » et construire « *une ville en mouvement, toujours plus dynamique, solidaire, ambitieuse, attractive, animée, consciente de ses forces et fière de ses valeurs, déterminée à améliorer un cadre de vie où l'urbain se met sans cesse au service de l'humain, capable de conjuguer développement économique et respect de l'environnement* ».

Un centre-ville fort

« *L'un des premiers signaux du rayonnement de Valenciennes en 2016 sera envoyé par le privé avec l'ouverture du complexe hôtelier dans l'ancien hôpital du Hainaut* », a ajouté Laurent Degallaix, tout autant que par l'attractivité culturelle symbolisée par le musée des Beaux-arts qui dépasse les 20 000 visiteurs (un record en quatre mois d'ouverture), le conservatoire dont les locaux ont été entièrement rénovés, le Phénix

scène nationale ou encore l'équipement culturel Chasse Royale, témoignage de la culture pour tous défendue à Valenciennes. Laurent Degallaix a aussi évoqué Rubika ("l'école des talents de la création numérique" créée par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Grand Hainaut) et les Serres Numériques, « *un pôle d'excellence connu et reconnu nationalement et internationalement qui montre clairement l'exemple. C'est parce que les temps sont durs que nous devons sans cesse nous fédérer, concentrer nos énergies au service de la réussite de projets tels que le pôle de développement tertiaire en entrée de ville, qui va accueillir de nouvelles implantations cette année* ». Et cela se fera en complémentarité de la vitalité du centre-ville. « *L'entrée de ville doit être regardée comme un signal fort pour amener les gens au centre-ville, qui a aussi besoin d'être soutenu et nous nous y employons avec les commerçants, tous ensemble* ». Ensemble, un mot qui compte à Valenciennes. « *Nous avons besoin de tout le monde* », a poursuivi Laurent Degallaix, pour faire vivre un développement responsable et durable de notre territoire, notre idéal de fraternité qui demeure la base de la lutte contre le chômage, la réussite de la mixité sociale, la solidarité.... Valenciennes est d'ailleurs toujours considérée comme un laboratoire de la démocratie participative. Les comités de quartier sont nés ici et je veux les conforter, a conclu le député-maire pour qui « *la ville de demain se construit évidemment avec et pour ses habitants* ». ■

Le mot du Maire



Madame, Monsieur,

La cohésion sociale symbolise le cœur de l'action publique. Elle en est même à mon sens le fondement.

Face à la crise qui n'a que trop duré et aux conséquences si difficiles qu'elle implique pour beaucoup de foyers, notre Ville redouble d'énergie et d'audace pour venir en aide aux plus démunis, à celles et ceux qui malheureusement subissent le chômage ou la fracture énergétique, à toutes les familles qui à un moment de leur vie sont en droit d'espérer un coup de pouce.

Les actions que portent au quotidien notre Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) entendent apporter des réponses concrètes et humaines à toutes les formes de difficultés que peuvent rencontrer les enfants, les jeunes, les seniors, les personnes à mobilité réduite... Toutes les personnes qui ont besoin qu'on leur tende la main.

Je parle ici de solidarité active, d'assistance et pas d'assistanat, de solutions pour accompagner le vieillissement de la population, intensifier le combat contre la solitude et toutes les formes d'exclusion, renforcer l'insertion, l'accès aux soins et la démocratie locale, développer l'économie solidaire, conforter l'accompagnement des familles dans leurs recherches de logement, inventer de nouveaux liens entre les générations et les quartiers.

En un mot, tout faire pour améliorer les conditions d'une vie meilleure pour tous les Valenciennais et forger un bien vivre ensemble partagé. C'est bien là et plus que jamais le sens de notre action de solidarités et de cœur au service de tous.

Pour une ville toujours plus solidaire !

Laurent Degallaix

Laurent Degallaix
Député-Maire
de Valenciennes

Sommaire



Ma ville avance p - 02 à 05

Le mot du Maire p - 03

Regards p - 06 à 09

Ensemble p - 10 à 13

Côté pratique p - 14 et 15

Ville verte

Valenciennes décroche une 4^e fleur

Valenciennes, entrée dans le cercle prisé des communes labellisées quatre fleurs, se voit récompensée pour la qualité de l'aménagement paysager, urbain et durable de son territoire.



Pour une première, c'est une réussite. Valenciennes ville verte a décroché la quatrième fleur dans le cadre du label national Villes et Villages fleuris. Soumise pour la première fois par le jury régional, la candidature de Valenciennes, jusque-là détentrice de trois fleurs, a semble-t-il séduit le jury national, venu en juillet dernier. « *Les jurés, se souvient Joëlle Andris, conseillère municipale déléguée aux espaces verts et à la propreté urbaine, ont été conquis par la qualité du fleurissement évidemment, et aussi par le savoir-faire et la mobilisation de nos équipes et notre volonté d'associer totalement les Valenciennais à notre démarche* ». Quand on sait que seules 278 des 36 658 communes françaises la détiennent, on mesure mieux l'importance d'une telle récompense.

Un baromètre de la qualité de vie

Ce prix en témoigne, Valenciennes aime prendre soin de son patrimoine paysager et naturel. Mais pas seulement, car il faut montrer patte blanche dans bien des domaines pour prétendre afficher quatre fleurs sur le panneau d'entrée de ville. « *Les critères d'attribution, à l'origine dédiés à la qualité esthétique du fleurissement, ont laissé une plus grande place à la manière d'aménager et de gérer l'ensemble des espaces urbains*, précise Joëlle Andris. *Aujourd'hui, cette récompense honorifique, véritable plus-value pour le rayonnement de notre commune, est plus largement devenue un véritable baromètre de la qualité de vie des*

habitants, de la qualité de l'environnement ». Il représente aussi un enjeu prioritaire pour renforcer l'attractivité de notre territoire car le label est reconnu nationalement et internationalement. Un tourisme tourné vers les villes à quatre fleurs existe, se développe et peut donc générer de nouvelles retombées sur l'économie locale.

Le thème de l'an dernier, autour des peintres, avait d'ailleurs séduit les habitants. Pour 2016, un nouveau thème a été arrêté pour une même ambition dans la gestion du fleurissement. « *Maintenant que la Ville a obtenu ce précieux label, pour lequel les agents du service cadre de vie ont réalisé un travail remarquable depuis de longues années, elle doit s'employer à le garder. Cette récompense nationale, c'est la leur avant tout et restera leur moteur au quotidien, en allant notamment encore plus loin dans l'application d'une gestion différenciée qui prend soin de la nature environnante en respectant la biodiversité* ». Les agents utilisent par exemple des mélanges fleuris pour favoriser le retour des insectes et des papillons. La présence de chèvres, d'un bouc et d'oies participent tout autant à l'entretien des espaces verts. Il faut dire que la Ville ne compte pas moins de 185 hectares d'espaces verts soit, entre autres, 15 km de haies et près de 95 000 plantes installées dont une bonne partie est cultivée dans les 1920 m² des serres municipales. « *Ce travail de longue haleine demande beaucoup de persévérance. Il n'y a pas de vacances pour les espaces verts. Tout sera fait, conclut Joëlle Andris, pour conserver ces quatre fleurs* ». ■

➔ Chiffres clés

14 000

Le nombre d'arbres présents dans la ville (8 000 en 1990)

95 000

Le nombre de plantes utiles au fleurissement chaque année et réparties en plus de 300 espèces différentes

6 000

En m², la surface de massif à fleurir et à entretenir

185

En hectares, la surface d'espaces verts de la ville. Soit 33 m² par habitant

100 000

La capacité, en litres, de la citerne de récupération des eaux de pluies utilisée par les agents du cadre de vie de la Ville

Rénovation urbaine

Chasse Royale se métamorphose

Le cœur de Chasse Royale, autour de la place, se remodèle pour offrir aux habitants un cadre de vie toujours plus attractif.



Le programme ANRU (du nom de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine) continue de façonner les quartiers de Valenciennes. Chasse Royale se trouve ainsi en plein chantier, avec notamment la sortie de terre du futur centre culturel, « un bâtiment emblématique du programme de rénovation urbaine que porte la Ville de Valenciennes avec la Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole », explique Guy Marchant, adjoint au maire délégué à l'urbanisme. Dès la rentrée de septembre, ce nouvel espace s'élancera au cœur de ce quartier en pleine mutation où seront également menées des interventions sur les logements, les espaces publics et d'autres équipements. La priorité sera notamment donnée à la disparition d'anciennes barres d'immeubles et à la reconstruction de logements adaptés aux besoins d'aujourd'hui, tout cela bien sûr pour le bien-être des habitants », poursuit Guy Marchant. Des déconstructions et des démolitions ont déjà été réalisées, dont celle qui se termine au niveau de la barre Jonas. Cette dernière a d'ailleurs occasionné « un long travail de négociation. En moins de six mois, avec le bailleur V2H, les trente familles qui habitaient l'immeuble ont pu être relogées, pour un tiers à Chasse Royale et pour deux tiers dans d'autres quartiers de Valenciennes ou en périphérie », détaille Guy Marchant. Ces nombreux travaux

commencent petit à petit à changer le visage de Chasse Royale qui, après avoir bénéficié d'un premier programme de 44 millions d'euros, a été désigné au niveau national comme prioritaire. À ce titre, une seconde tranche de travaux sera lancée dans le cadre du Nouveau Programme de Rénovation Urbaine qui débutera en 2017.

Pour le confort des habitants

Une opération de réhabilitation est également en cours dans les 22 logements du 7 rue Jonas. Changement des châssis, réfection et isolation de la toiture, nouveau bardage extérieur... Les appartements vont être refaits à neuf pour « améliorer le confort des habitants qui, en plus, verront leurs consommations énergétiques baisser », souligne Guy Marchant, profondément attaché à la concertation avec les habitants. « Pour ces 22 logements, nous avons organisé une réunion publique pour expliquer le projet aux locataires. Et depuis juillet dernier, un conseil citoyen a été mis sur pied, composé de structures locales et d'habitants, qui est désormais associé à l'évolution du quartier pour les dix ans à venir ». Cette instance participative et de concertation (voir article ci-contre) illustre la volonté municipale de mettre les habitants au cœur de l'action publique, en s'appuyant sur l'expression de celles et ceux qui vivent le quartier. Et en font l'identité. ■

FOCUS

Des conseils par et pour les habitants



Dans le cadre de son action en faveur d'une démocratie locale active et portée par les Valenciennais eux-mêmes, la Ville continue de se doter de conseils citoyens. Ces instances créées par la loi de programmation pour la Ville et la cohésion urbaine du 24 février 2014 permettent à chaque habitant de donner son avis sur l'avenir de son quartier et d'y porter des idées concrètes liées au quotidien. « L'évolution souhaitable et souhaitée des quartiers, de chaque quartier ne peut venir que des habitants », détaille Isabelle Desoil, adjointe au maire déléguée à la cohésion sociale. Ces conseils citoyens ont vocation à encourager l'expression de chacun et de prolonger l'action municipale pour développer le lien social et l'égalité pour tous ». Les quartiers Dutemple, faubourg de Cambrai et faubourg de Lille ont été désignés pour accueillir un tel regroupement citoyen, en sachant qu'il existe déjà à Chasse Royale où plusieurs réunions ont rythmé l'année 2015, en pleine autonomie des vingt membres titulaires. « Les conseils citoyens, expose Isabelle Desoil, rassemblent des habitants, des responsables d'associations et des acteurs locaux, tous volontaires, qui exercent leur action en toute indépendance vis-à-vis des pouvoirs publics. Ils sont considérés comme des partenaires à part entière, de véritables acteurs de leur quartier dans des domaines aussi divers que la vie collective, l'habitat, le cadre de vie, l'emploi, la santé, la culture ou encore le sport, étroitement associés à l'élaboration et à la mise en œuvre du Contrat de ville ». Ce document définit les besoins et les axes d'évolution prioritaire signé entre l'État, l'Agglomération, la Ville et ses partenaires (CAF, bailleurs, Région...).

Solidarité

L'action sociale au quotidien

Service de proximité par excellence, le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Valenciennes propose une mission d'assistance, d'informations et d'orientation destinée à tous les Valenciennois pour les aider dans leur vie de tous les jours.



Le CCAS : derrière ce sigle usuel est résumée toute la politique municipale en faveur de la solidarité. Issu d'une loi de janvier 1986, le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Valenciennes a succédé au Bureau Municipal d'Assistance (1893) et au Bureau d'Aide Sociale (1953). Aujourd'hui il développe une large palette de missions, légales et obligatoires ou facultatives, en relation directe avec différents publics : les jeunes, les familles, les personnes en situation de handicap et les personnes âgées. « Le CCAS, résume Isabelle Desoil, adjointe au maire déléguée à la cohésion sociale et vice-présidente du CCAS, anime une action générale de prévention et de développement social en lien avec toutes les institutions publiques et privées. Cette notion de partenariat s'avère d'ailleurs prépondérante pour pouvoir délivrer des réponses complètes aux bénéficiaires ». Ces derniers sont accueillis toute la semaine au cœur de l'hôtel de Ville, là où se trouvent les bureaux du

CCAS, ouverts à tous. Isabelle Desoil insiste bien : « Le CCAS est ouvert à tous et non pas uniquement réservé aux personnes en grande précarité. Osez venir voir l'équipe d'agents et de travailleurs sociaux à votre écoute ».

Promouvoir l'autonomie

Les assistant(e)s sociaux du CCAS ont notamment en charge l'insertion et à ce titre l'élaboration des Contrats d'Engagement Réciproque, l'accompagnement individuel des 800 allocataires du RSA et l'accueil et l'orientation de tous les publics. Santé, budget, logement, famille, éducation... Différentes problématiques sont abordées lors des suivis personnalisés, à commencer par le retour à l'emploi, au cœur des priorités. « L'emploi constitue véritablement la première forme d'exclusion, qui entraîne souvent d'autres problèmes. Dans un contexte économique aussi difficile, toutes les actions d'insertion sociale vers l'emploi sont donc renforcées comme avec les Jardins du cœur et de la

solidarité (voir article en page 9), le dispositif "Rallye toi à l'emploi" (voir article en page 8) ou encore l'action "Lever les freins à la mobilité". L'objectif à chaque fois est d'encourager les personnes à s'engager dans des démarches, à cultiver une volonté de s'en sortir. Car le CCAS ne donne pas pour donner, c'est un travail de fond qui est réalisé », poursuit Isabelle Desoil.

Les actions d'insertion passent aussi par un accompagnement santé et une action sociale visant à améliorer globalement et individuellement les conditions de vie des habitants. « Le CCAS œuvre aussi à faciliter l'accès à la culture, à lutter contre la précarité énergétique ou encore à réduire les freins à l'emploi avec par exemple des ateliers mode de garde pour la reprise du travail des femmes ou des parents isolés », complète Isabelle Desoil. Sept ateliers différents sont ainsi proposés dans le cadre d'une action intitulée "Bien vivre ensemble dans son quartier et dans sa ville". Cent personnes ont suivi ces ateliers en 2015 tel un parcours d'insertion.



Des appartements sont proposés aux personnes atteintes de pathologies chroniques.

« Le pôle dédié à l'insertion et à l'action sociale du CCAS se consacre de manière plus globale à promouvoir l'autonomie des usagers dans la vie sociale. Une mission forcément croisée, parfois longue, mais essentielle pour faire grandir et cultiver le mieux vivre-ensemble dans une ville ».

Le levier du microcrédit

Au-delà d'assurer une large mission d'informations, d'accompagnement et d'assistance auprès des personnes âgées (voir le dossier du Valenciennes Infos 64 de mai-juin 2015) avec notamment la conciergerie seniors ou les navettes, le CCAS s'engage aussi auprès des personnes fragilisées par le handicap, en aidant notamment celles qui résident chez elles à pouvoir vivre en toute autonomie grâce à une palette de services dédiés. « 250 Valenciennois en situation de handicap, suivis par le CCAS en lien direct avec la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), bénéficient d'une offre de services dédiés qui propose par exemple une aide aux démarches administratives ou délivre chaque mois dix tickets Transvilles gratuits », témoigne Isabelle Desoil. Favoriser l'autonomie sociale ou professionnelle des personnes en situation de handicap est un objectif que le CCAS poursuit avec force via un fond d'aide à l'autonomie et par la promotion du microcrédit

personnel, qui peuvent l'un et l'autre contribuer à améliorer de manière sensible la qualité de vie. Les personnes peuvent ainsi solliciter un financement pour l'achat d'un appareil auditif ou de tout autre type de matériel du quotidien. Au même titre que les personnes âgées, les personnes en situation de handicap peuvent bénéficier du service de portage des repas à domicile, de l'intervention des auxiliaires de vie ou encore du service de soins infirmiers à domicile.

Faciliter l'accès au logement

La Ville de Valenciennes s'implique aussi beaucoup sur les questions de logement, notamment via le CCAS qui dispose de la compétence depuis juillet 2014. La mission principale consiste à faciliter l'accès au logement et à conforter l'accompagnement social des familles dans leurs parcours résidentiels et la qualité de leurs logements. Ainsi, les travailleurs sociaux du CCAS aident les demandeurs à savoir s'ils sont éligibles pour les différents Fonds Solidaires pour le Logement (FSL d'aide à l'installation, FSL maintien dans les lieux, FSL énergie et eau), gèrent les attributions de logement ainsi que les expulsions et les impayés. Plusieurs types d'actions spécifiques sont également menés avec différents partenaires pour contribuer à une plus grande mixité sociale et à l'amélioration du "savoir habiter", qui se définit

comme la capacité pratique à utiliser et à entretenir son logement. Au rang de ces actions, on compte notamment celle qui concerne la réinsertion par le logement de douze locataires du faubourg de Paris, l'agence immobilière à vocation sociale qui facilite l'accès au parc privé pour les plus démunis ou encore "Act Étapes" de l'association "La sauvegarde du Nord" qui dispose de quatre appartements de coordination thérapeutique pour les personnes atteintes de pathologies chroniques sévères. Des actions sont également développées avec les bailleurs sociaux, en particulier Val Hainaut Habitat (V2H). Pierre angulaire de la politique sociale de la Ville, le CCAS de Valenciennes anime ainsi une action générale de lutte contre la grande précarité et la cohésion sociale. « Cela se traduit par des interventions de proximité en direction des personnes les plus vulnérables, par une remobilisation vers l'emploi et l'autonomie, tout autant que par une ouverture à la culture et au sport avec, par exemple une aide pour acheter des instruments de musique pour les jeunes du conservatoire », conclut Isabelle Desoil. En 2015, le CCAS, service de plus en plus sollicité au fil des années, a accueilli par téléphone ou à son guichet 20 000 personnes, soit 13 % d'augmentation par rapport à 2014. Plus que jamais à la disposition de tous les Valenciennois. ■

GRETA RENARD

Conseillère municipale

« Un professionnalisme adapté »



En tant que membre du conseil d'administration du CCAS, je sais combien les familles, les jeunes, les personnes âgées qui se présentent à l'accueil sont orientés et accompagnés avec une vraie chaleur humaine et un professionnalisme adapté à toutes les problématiques.

SÉBASTIEN TOUNSI

Bénéficiaire du CCAS

« J'ai repris confiance en moi »



Cela fait 5 ans que je suis accompagné par le CCAS. J'ai commencé par être bénévole aux Jardins du Cœur. J'ai repris confiance en moi, puis j'ai participé aux chantiers d'insertion du CCAS. Le 1^{er} novembre 2015, j'ai signé un CDI et suis fier d'avoir réussi à m'en sortir.

LUDIVINE BILLOIR

Conseillère municipale déléguée aux finances

« Faire gagner du pouvoir d'achat »



Le CCAS a impulsé un partenariat pour proposer une mutuelle groupée, dont les tarifs réservés aux Valenciennois (retraités, jeunes, sans emploi, professionnels libéraux...) ont été négociés dans le but de leur faire gagner du pouvoir d'achat.

FOCUS**L'épicerie de l'insertion**

En 2015, 1 584 personnes (dont 821 enfants) ont ainsi pu bénéficier d'une aide alimentaire auprès de l'épicerie solidaire et sociale Madeleine Dietz de l'association PACTE 59, qui dépasse d'ailleurs la simple fourniture de nourriture. En effet, les familles qui intègrent l'épicerie s'engagent dans une démarche globale d'insertion sociale en participant par exemple à des ateliers pédagogiques sur la gestion budgétaire. Chaque usager est ainsi amené à définir avec un travailleur social un projet qu'il souhaite mener pendant la durée d'accès à l'épicerie. Pour Isabelle Desoil, adjointe au maire à la cohésion sociale, « l'offre alimentaire de l'épicerie ne représente que le socle d'une action solidaire plus vaste du Centre Communal d'Action Sociale. Lieu d'accueil et d'échanges, l'épicerie assiste les personnes pour retrouver ou renforcer l'estime d'elles-mêmes et l'envie de se tourner vers le monde extérieur. On ne vient pas chercher son colis, on vient faire ses courses et on paie à la caisse sur la base d'une participation financière égale à 20% du prix usuel des produits. Cette contribution participe vraiment à la dignité des personnes et à la liberté de choix des produits ».



Nouveau dispositif Pour une réinsertion durable

Le CCAS de la Ville a créé "Rallye-toi à l'emploi" dans le but de redynamiser les parcours des publics éloignés du monde du travail.

Rallye-toi à l'emploi" a débuté le 1^{er} janvier. Isabelle Desoil, adjointe au maire déléguée à la cohésion sociale et vice-présidente du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville de Valenciennes, qualifie cette action de « transversale avec toutes celles que mène le CCAS », via un accompagnement individuel spécifique où toutes les prestations du CCAS sont mises en synergie pour diminuer les freins professionnels, réduire les phénomènes de marginalisation et amener les personnes à renouer avec l'emploi. Destinée à un public extrêmement éloigné du monde du travail et sans suivi professionnel adapté, cette action concernera 30 à 50 personnes en 2016.

Acquérir de nouvelles compétences

Suivies par un conseiller socio-professionnel, les personnes intégrées dans le dispositif participent à des entretiens individuels et à des actions collectives de sensibilisation au monde économique, telles que des visites d'entreprises par exemple ou la participation à des débats avec des

personnes ressources du marché du travail. « Ces contacts directs composent l'une des clés d'une réinsertion durable » note Isabelle Desoil, persuadée que les prestations d'aide individualisée à la recherche d'emploi peuvent vraiment aider les personnes qui n'ont plus confiance en leurs capacités. « Les baguettes magiques n'existent pas, c'est certain. Mais il n'y a pas de fatalité. Le challenge ici est d'aider les personnes à mobiliser les ressources qu'elles ont en elles pour aller de l'avant et les convaincre que oui, elles disposent d'un potentiel et que oui, elles doivent garder espoir et peuvent trouver du travail. Ce rallye en plusieurs étapes a pour objectif premier de leur donner dans cet esprit bien plus qu'un coup de pouce » pour se former, acquérir de nouvelles compétences et même obtenir un micro-crédit pour le financement de projets utiles au parcours d'insertion. Dans le cadre de ce nouveau dispositif, le fond d'aide à l'insertion professionnelle du CCAS peut débloquer des sommes pour le co-financement de projets à l'exemple d'une formation qualifiante ou encore de l'achat de tenues professionnelles. ■



Solidarité

On y cultive le retour à l'emploi

Depuis 24 ans, les Jardins du cœur proposent des parcours d'insertion par les activités du jardinage.

Jardiniers de formation ? Non, et pourtant, tous les jours de la semaine, ils y consacrent toute leur énergie. Plantation, entretien, récolte... En 2015, 60 personnes ont rejoint les Jardins du cœur, des jardins pas comme les autres puisqu'il s'agit d'un chantier socio-professionnel mis en place pour favoriser le retour à l'emploi. « Ces jardins portent si bien leur nom, reconnaît Isabelle Desoil, adjointe au maire déléguée à la cohésion sociale et vice-présidente du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville de Valenciennes. Ils rouvrent les portes pour se réinsérer avec tout ce que cela comporte comme règles de vie : se lever tous les matins, avoir des horaires, être encadré, assumer des tâches exigeantes ».

Près de 1 000 bénéficiaires

Et ça marche. Il y a quatre ans, l'activité des Jardins du cœur et de la solidarité s'est étendue sur le site du Vignoble afin de diversifier leur action. « Depuis l'extension du projet, les personnes concernées, dont la motivation reste essentielle pour aller au bout de leur engagement, sont initiées au développement durable avec la culture bio, la récupération de l'eau de pluie ou encore la fabrication et

l'utilisation de compost naturel. Cette année, un atelier miel avec un apiculteur local va compléter la palette de ces ateliers professionnalisants qui peuvent servir pour la suite de leur parcours », détaille Isabelle Desoil, laquelle insiste sur l'importance de l'accompagnement social des agents du CCAS, gage de réussite de ce chantier socio-professionnel. « Les personnes sont dans ce cadre accompagnées pour réaliser par exemple les bilans de santé de l'Institut Pasteur et le suivi médico-social est assuré par la suite. Il en va de leur bien-être. De très nombreux partenariats sont parallèlement engagés avec des organismes publics et privés pour intervenir sur le logement ou encore l'aide alimentaire ». Depuis 1991, près de 1 000 bénéficiaires ont été remobilisés grâce à l'action des Jardins du cœur, véritable tremplin solidaire pour les personnes qui traversent une situation difficile. Nombreuses ont pu ainsi trouver un emploi dans la foulée ou accéder à une formation ou à un contrat aidé. Un tiers d'entre elles ont pu mener à bien un parcours de réinsertion sociale et citoyenne. « Valenciennes peut être fière de cultiver ces Jardins du cœur, tant ils ont prouvé leur capacité à redonner de la confiance et les conditions pour retrouver le chemin d'une nouvelle vie ». ■

QUESTIONS À...



Isabelle DESOIL

« Un service pour tous »

Adjointe au maire déléguée à la cohésion sociale, Isabelle Desoil décrit les missions importantes du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville de Valenciennes.

Quelles sont les principales missions d'un CCAS ?

L'activité principale d'un CCAS, catalyseur du mieux vivre ensemble, est d'animer une action générale de prévention et de développement social, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées. Il s'agit d'un service d'écoute, de conseil, d'orientation pour tous les Valenciennois(es) confrontés à des difficultés - temporaires ou non - sociales et familiales. Toute l'équipe, composée de 115 agents, travaille sur toutes les problématiques qui relèvent de la solidarité : la santé, l'emploi, le logement, le handicap... Il faut également savoir que les CCAS ont des missions obligatoires comme l'instruction des demandes d'aides sociales.

Quelles sont les particularités du CCAS de Valenciennes ?

Outre des missions d'aides sociales facultatives impulsées et définies par le conseil d'administration, notre CCAS reste très engagé pour aider les personnes en décrochage professionnel et leur remettre le pied à l'étrier. Cet axe prioritaire s'appuie sur une volonté forte de l'équipe municipale, en particulier grâce à des partenariats public-privé. La finalité est bien sûr de trouver les bonnes

conditions pour réussir l'insertion professionnelle de tous les Valenciennois(es) qui viennent frapper à la porte du CCAS, lequel, rappelons-le, a la particularité de se trouver dans les locaux de l'hôtel de Ville, la maison commune place d'Armes. Quand on y entre, tous les services y sont regroupés, pour un gain de temps et d'efficacité évident.

Quels projets va-t-il porter dans les mois à venir ?

Le CCAS de la Ville de Valenciennes va poursuivre toutes ses actions de proximité qui comprennent des interventions au cœur des quartiers. Il va aussi continuer de lancer des démarches innovantes, à l'instar du dispositif "Rallye-toi à l'emploi" (voir article en page 8). Je pense aussi à sa conciergerie seniors, autre service novateur, qui marche bien et répond à une vraie demande sociale. Le partenariat récent avec la mutuelle Just, qui propose une couverture santé pour tous les Valenciennois, à tarifs adaptés, constitue également un geste fort d'une action sociale volontariste, qui se veut toujours au plus proche de tous les habitants, de la petite enfance aux personnes âgées. Le CCAS est d'ailleurs nouvellement équipé pour mieux recevoir les malentendants.

FOCUS

Le stationnement
par carte bancaire

Depuis le début de l'année, quatre nouveaux horodateurs sont testés rue du Quesnoy. Ces machines de nouvelle génération donnent aux usagers la possibilité de payer par carte bancaire et de bénéficier de 20 minutes gratuites pour les stationnements de très courte durée.

« Il s'agit d'une démarche globale de modernisation de l'outil de contrôle du stationnement payant », explique Pascal Vanhelder, conseiller municipal délégué aux déplacements et au stationnement et président de la SAEM Stationnement. Cette expérimentation, menée sur une période de six mois, fera à terme l'objet d'un bilan avant d'envisager l'éventualité de changer les 210 horodateurs de Valenciennes. « Cet investissement lourd, pour un coût prévisionnel de 600 000 euros, poursuit Pascal Vanhelder, sera engagé dès lors qu'il ne génère pas de dépenses pour les contribuables, que les usagers se disent pleinement satisfaits et que la qualité du service proposé se montre à la hauteur de nos attentes, dans un souci constant de bonne gestion ». Plus sécurisés, ces horodateurs présentent aussi l'avantage de réduire le vandalisme qui, sur les quatre dernières années, a occasionné des coûts de réparation de plus de 50 000 euros... « Le paiement généralisé par carte bancaire, conclut Pascal Vanhelder, viendrait compléter les modes de paiement existants (monnaie, PIAF, téléphone portable) pour que le stationnement devienne encore plus pratique et facile ».

Numérique

La Ville en ligne

Le site Internet de la Ville, www.valenciennes.fr, a été entièrement renouvelé et propose notamment une nouvelle ergonomie.

Le site Internet de la Ville de Valenciennes (www.valenciennes.fr) vient de faire peau neuve. Tout y a changé ou presque pour rester en phase avec les usages du Web et des internautes et refléter la dynamique de développement à la fois numérique et durable de Valenciennes. « L'objectif de ce tout nouveau site Internet, explique Patrick Roussiès, adjoint au maire délégué au développement numérique, est d'offrir une nouvelle porte d'entrée sur notre ville, présentant à la fois une nouvelle ergonomie, une interface plus claire, plus aérée, plus contemporaine, et surtout plus pratique pour faciliter la navigation et un accès beaucoup plus rapide à toutes les informations ». En ligne depuis quelques jours, le site, qui a réclamé plus d'un an de travail, a donc été totalement refondu dans le but de fournir une interface vivante aux contenus mis à jour en temps réel, notamment via la rubrique dédiée aux actualités et à l'agenda.

De nouveaux e-services

Au premier clic, les internautes auront le plaisir de constater que le nouveau site Internet de la Ville fait la part belle aux images, à de grandes photos qui mettent en valeur les quartiers et les sites emblématiques de Valenciennes. L'image de la page d'accueil évoluera ainsi au fil des saisons.

Portail de l'information municipale, www.valenciennes.fr se partage désormais en huit rubriques dont une consacrée aux grands projets. « Si le site a bien sûr pour mission première de renseigner sur le quotidien des habitants et d'apporter les réponses aux recherches des visiteurs, il vise aussi à informer sur des enjeux plus stratégiques et les choix que le maire, Laurent Degallaix et son équipe adoptent en matière de projets structurants », indique Patrick Roussiès, en misant notamment sur la réactualisation permanente des contenus. « La qualité d'un site se juge à son niveau de réactivité. Car même si Valenciennes mettait en ligne le plus beau site du monde, sans mise à jour il n'aurait aucun intérêt ».

Le nouveau site de la Ville est également complété par quatre mini-sites culturels dédiés au musée des Beaux-arts, au conservatoire, à la bibliothèque et au service archéologie de la Ville, construits selon la même ergonomie que leur "grand frère". Côté démarches, le site, qui est doté d'une carte dynamique pour se repérer facilement et identifier tous les lieux publics, comportait déjà un accès à différentes démarches administratives en ligne. Au regard de la demande croissante pour ce type de services, la Ville ambitionne de développer encore la dématérialisation des démarches. Pour les adeptes des smartphones et autres tablettes numériques, le site est désormais totalement "responsive design". Autrement dit, il s'adapte au format du support depuis lequel il est consulté. ■



À SAVOIR



Qualité de vie

Bien vieillir à Valenciennes

Dans le prolongement de son action en faveur des seniors, la Ville s'engage pour devenir "Ville amie des aînés".

A Valenciennes, 17 % de la population est âgée de plus de 60 ans, soit un habitant sur six, et cette proportion va être amenée à croître dans les années à venir. Consciente de ce phénomène, et dans le prolongement de toutes ses actions (conseil des seniors, conciergerie seniors...) menées conjointement avec son Centre Communal d'Action Social (CCAS) pour améliorer la qualité de vie de ses aînés, la Ville a décidé de solliciter l'adhésion au réseau "Ville Amie des Aînés" fondé par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Cette démarche vise à accompagner la Municipalité dans sa volonté d'anticiper le vieillissement de la population et de mener des politiques adaptées dans des domaines aussi variés que le logement, l'autonomie, les loisirs ou les transports. « Notre but, explique Aurore Colson, adjointe au maire déléguée à la politique des seniors, est d'anticiper en adaptant de manière toujours plus précise nos projets aux besoins des seniors, de penser en quelque sorte senior lors d'une prise de décision ou lorsqu'un projet se met en place ». L'idée est de penser la ville pour les seniors et pour les autres usagers, en même temps. « Lorsque nous adoucissons par exemple les trottoirs pour faciliter la mobilité des seniors, enchaîne Aurore Colson, nous facilitons également la vie des mamans qui doivent se déplacer avec des poussettes. Il s'agit plus largement de nous appuyer sur les savoir-faire, le bon sens et l'anticipation de tous ceux qui participent au développement de l'environnement urbain et social de Valenciennes ». En premier lieu, la Ville va réaliser un véritable diagnostic des conditions

de vie des seniors, qui durera environ deux ans, dans le but de cibler au plus près du terrain et des personnes elles-mêmes les attentes et les besoins exprimés. « L'objectif est de s'imprégner du vécu des plus de 60 ans pour ensuite élaborer un plan d'actions concerté qui prenne en compte l'individu dans sa globalité, son environnement, et faire que Valenciennes demeure une ville où les seniors se sentent toujours mieux et puissent y vieillir en toute quiétude », souligne Aurore Colson.

« Une logique participative »

Valenciennes est donc entrée dans le réseau francophone des Villes Amies des Aînés, reconnu comme étant officiellement affilié à l'OMS, lequel relaie en France et au Québec la volonté d'inciter les villes à s'adapter toujours mieux, toujours plus aux aspirations de leurs aînés. « Partager nos expériences, échanger nos idées et les projets qui marchent constitue un vrai plus pour conforter les choix de la Ville, mutualiser nos réflexions et avancer dans la bonne direction », ajoute Aurore Colson qui souhaite associer à la démarche les partenaires directement impliqués. « Un comité de pilotage va être mis en place avec des élus, des techniciens, le conseil des seniors de la Ville bien sûr, des associations et des organismes publics et privés, dans une logique participative et transversale ».

Avec la mission partagée, comme le préconise l'Organisation Mondiale de la Santé, "de créer un environnement urbain respectueux des personnes âgées, de promouvoir un vieillissement actif et en bonne santé". ■

INTERVIEW



Danièle FERTE

« Associations, vous êtes chez vous ! »

Danièle Ferté, adjointe au maire déléguée à la vie associative, conçoit la nouvelle Maison Des Associations (MDA) comme un guichet unique d'informations et de services.

Pourquoi avoir fait le choix d'une nouvelle Maison Des Associations (MDA) ?

Il faut avouer que l'ancienne Maison Des Associations, la maison Marc Lefranc, montrait ses limites, notamment en terme d'espaces. De nombreuses associations se voyaient contraintes d'être hébergées dans d'autres locaux, municipaux ou privés. Au-delà de l'opportunité de regrouper un maximum d'associations dans un seul lieu, notre objectif à travers cette nouvelle structure est de renforcer la dynamique associative valenciennoise à travers un guichet unique d'informations et de services.

Comment est-elle agencée ?

Au rez-de-chaussée, s'y trouvent les agents municipaux en charge des associations, la bibliothèque associative, une salle informatique et une grande salle de 100 m² qui peut servir pour des expositions ou des conférences en dehors des horaires d'ouverture de la MDA. Au premier étage, sont proposés des salles mutualisées, des casiers pour les associations qui ne disposent pas de local permanent, une grande salle et un espace cafétéria pour favoriser les rencontres et les échanges. Les trois autres étages sont réservés aux

associations permanentes. Ce bâtiment pour lequel la Ville a réalisé des travaux d'aménagement (notamment la toiture refaite à neuf) pour accueillir au mieux les associations se montre très fonctionnel et adapté à sa nouvelle destination.

Que représente-t-elle dans le projet municipal ?

La MDA incarne une vitrine active de la vie associative et un signal fort voulu par le maire, Laurent Degallaix. La Ville soutient résolument le monde associatif et elle le montre. Au-delà des mises à disposition de salles, cette nouvelle MDA a vocation à devenir un pôle de ressources fédérateur, où les associations peuvent trouver à la fois les réponses à leurs questions, des aides techniques, des idées, inventer aussi des projets les unes avec les autres. Elle représente une maison pour tous où les Valenciennois sont invités à se rendre pour découvrir la vitalité de notre vie associative.

La Maison Des Associations

Ouverte au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

84 rue du Faubourg de Paris

03 27 22 58 36

mda@ville-valenciennes.fr



Événement

Pour le plaisir du 7^e art

Pendant une semaine de découvertes, le Festival 2 Valenciennes revient avec ses stars du cinéma, sa quarantaine de films projetés, ses deux compétitions et son esprit grand public.

« **U**n film n'est pas fait pour une promenade des yeux, mais pour y pénétrer, y être absorbé tout entier ». Cette citation du cinéaste Robert Bresson résume la conviction de Jean-Marc Delcambre, directeur artistique du Festival 2 Valenciennes, quand il choisit, avec son équipe, les films qui feront partie de la sélection officielle. « *Nous nous montrons vraiment très rigoureux dans nos choix. La vocation artistique du Festival 2 Valenciennes passe par la programmation de bons films d'auteurs capables de faire vivre des émotions à tous les publics* ». Quarante films, inédits et venus du monde entier, seront ainsi projetés au complexe de cinémas Gaumont, tandis que la sélection officielle réunit cinq documentaires et huit fictions, en compétition pour plusieurs prix décernés par un jury de professionnels et un jury presse.

Rugir de plaisir

En six ans d'existence, la manifestation est devenue un rendez-vous qui compte, pour le grand public et pour les professionnels. « *Un prix reçu à Valenciennes apparaît sur les affiches des films qui sortent entre fin mars et l'été. Cela tend à montrer que le festival fait référence et permet de faire rayonner positivement l'image de notre ville, dans toute la France* », explique Jean-Marc Delcambre qui assure que le festival est aussi apprécié par les professionnels du cinéma pour son côté convivial. « *Il est marqué*

par cet esprit de convivialité et s'attache à rester un moment ouvert, accessible à tous, en rien élitiste, presque familial. Il est agréable pour les professionnels et aussi pour les spectateurs qui peuvent facilement se faire photographier avec des stars ou avoir l'autographe de grands noms du cinéma ».

Professionnels du cinéma, acteurs, réalisateurs, techniciens et artistes pourront donc être approchés, en toute simplicité. Et puis il y aura, c'est aussi l'une des marques de fabrique du Festival 2 Valenciennes, l'animation sur la place d'Armes. Conçue comme une porte ouverte sur les coulisses du cinéma, elle donnera cette année l'occasion de découvrir comment les lions, panthères, tigres et autres léopards sont dressés pour jouer les acteurs. « *Thierry Lepointier, le plus grand dresseur européen de fauves pour le cinéma, va expliquer aux Valenciennais ses méthodes de travail. Pour ne citer que quelques exemples, il a dressé les fauves que l'on voit dans "Les deux frères", "Gladiator" ou encore dans "L'Odyssée de Pi". Ses tigres figurent également dans l'émission Fort Boyard* », détaille Jean-Marc Delcambre. Un spot publicitaire pourrait même être tourné à Valenciennes.

Le festival développe toujours aussi une section jeune public avec plus de 4 000 scolaires, des séances décentralisées en milieu rural, des master class, des conférences et... d'autres surprises qui viendront rythmer cette semaine 100 % cinéma. Avec des séances à 3 et 5 € et un pass à 20 €, le Festival 2 Valenciennes se veut plus que jamais une fête du cinéma populaire, mêlant tapis rouges et grand public. ■

Festival 2 Valenciennes

14 au 19 mars 2016

Gaumont Valenciennes
et place d'Armes

Renseignements et programme
détailé:

www.festival2valenciennes.fr
03 27 26 78 82

INFOS

AUGUSTIN MOTTE

Directeur général de la société Lucullus

« Un produit emblématique »

SOPHIE DICTUS

Conseillère municipale déléguée à la réhabilitation des logements et à la lutte contre l'insalubrité

« Une vision globale »

GÉRARD MOULEVRIER

Coprésident du Festival 2 Valenciennes

« Un festival pluriel »



La langue Lucullus demeure un produit très emblématique du Valenciennois. Il est important pour nous d'être présents sur ce premier marché des provinces de France. Nous apprenons toujours au contact de nos consommateurs et aimons cela.



Valenciennes mène une politique très volontariste pour améliorer la qualité des logements. C'est dans ce contexte que le salon de l'immobilier et de l'habitat prend son sens : les visiteurs y trouvent toutes les informations pour avoir une vision globale de leur projet.



Il existe plus de 300 festivals de cinéma en France. Celui de Valenciennes cultive sa différence car il est vraiment pluriel, accessible à tous. On peut y voir des films de tous pays, y faire de belles découvertes. L'ambiance y est aussi très familiale !

FOCUS



Le terroir se déguste

Ce nouveau rendez-vous devrait faire date pour les gourmands de tous âges, les amateurs de la table et de la bonne chère. Valenciennes va en effet accueillir mi-mars son premier marché des Provinces de France sur la place d'Armes. Véritable tour hexagonal des saveurs, cette manifestation est pensée pour offrir aux Valenciennois la possibilité de découvrir et de déguster des produits de terroir, à commencer par les nôtres avec par exemple la langue Lucullus de Valenciennes ou encore la bière La Choulette d'Hordain. Pêle-mêle, les visiteurs auront le loisir de savourer du fromage des Pyrénées, du Pineau des Charentes, des charcuteries de Savoie, du foie gras du Périgord, du vin blanc d'Alsace ou encore des fruits de mer. Une quarantaine d'exposants proposeront ainsi leurs produits régionaux de qualité. Et si le succès se confirme, ce marché pourrait revenir deux fois l'an. Les apprentis cuisiniers et autres amateurs désireux d'améliorer leurs talents de chef aux fourneaux se donneront également rendez-vous pour participer aux ateliers culinaires proposés gratuitement. Pendant les trois jours de ce marché des Provinces de France, chacun pourra ainsi apprécier en un seul et même lieu la convivialité, le sens du partage et la passion d'artisans venus faire découvrir leurs spécialités d'ici et d'ailleurs. Des crêpes, des macarons, des pains d'épices et bien d'autres douceurs sucrées seront également vendus sur ce nouveau marché gourmand. Pour mieux apprécier ce rendez-vous, les visiteurs sont priés de venir... le ventre vide !

➔ Le marché des Provinces de France

Du 11 au 13 mars, de 10h à 20h
Entrée gratuite
Place d'Armes
Renseignements au 03 27 22 59 47

Événement
L'habitat clé en main

Le traditionnel salon de l'immobilier et de l'habitat apporte toutes les solutions pour finaliser son projet immobilier.

Tout pour son (futur) logement... Bailleurs sociaux, agents immobiliers, constructeurs de maisons individuelles, banquiers, notaires et autres fiscalistes seront cette année encore réunis au complexe sportif Vauban pour le traditionnel salon de l'immobilier et de l'habitat de Valenciennes. Avec le soutien fidèle de la Ville, ce rendez-vous incontournable, qui fête sa 16^e édition en 2016, va de nouveau offrir aux visiteurs la possibilité de gagner du temps en réunissant dans un seul et même lieu tous les acteurs du monde immobilier.

« Une démarche pédagogique »

La manifestation tient à garder son ancrage local puisque s'y retrouveront principalement des professionnels du territoire, connus et reconnus. Pendant trois jours, chacun pourra venir bénéficier de conseils et d'expertise pour transformer tous projets immobiliers en réalité maîtrisée et concrète. Car l'ambition du salon tient avant tout en cette vocation partagée avec tous les participants : renseigner, orienter et donner les bonnes pistes.

Pour Sophie Dictus, conseillère municipale déléguée à la réhabilitation des logements et à la lutte contre l'insalubrité, « ce salon s'inscrit d'abord dans une démarche pédagogique. La Ville de Valenciennes y tiendra d'ailleurs comme chaque fois un stand d'informations pour expliquer notamment aux Valenciennois les aides auxquelles ils ont droit quand ils projettent de rénover leur habitat et plus globalement montrer qu'elle mène une politique très volontariste en terme d'habitat ». La communauté d'agglomération Valenciennes Métropole tiendra également un stand à disposition des visiteurs. Côté nouveautés, différents ateliers gratuits sur le thème de la rénovation devraient intéresser les bricoleurs. Et ils sont nombreux ! ■

➔ 16^e salon de l'immobilier et de l'habitat

Du 26 au 28 février, de 10h à 19h, à la salle Vauban, rue Magalotti
Petite restauration sur place.
Entrée et stationnements gratuits
Renseignements au 03 27 44 77 77 ou sur www.salon-immobilier-valenciennes.fr

Les thés, toute l'année



Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville organise, quatre fois par an, des thés dansants à destination des seniors de plus de 60 ans, domiciliés à Valenciennes. Pour y participer, rien de plus simple, il suffit de s'inscrire auprès de la conciergerie seniors. Attention, pour des questions d'organisation, l'inscription est impérative. Le prochain thé dansant a lieu le 28 février, à la salle

des Tertiales, avenue des Alliés. Cette manifestation est gratuite et des bus sont même affrétés pour permettre au plus grand nombre de participer. Des points d'arrêt ont lieu dans les différents quartiers de la ville.

Pour ceux qui souhaitent d'ores et déjà réserver leur quatre dimanches, les autres thés dansants auront lieu le 22 mai, le 9 octobre et le 4 décembre.

Inscriptions et renseignements à la conciergerie seniors, au 03 27 22 46 66

Avis de recherche

Avis aux personnes qui ont participé à l'une des 29 éditions des Foulées valenciennoises : le service des sports de la Ville est à la recherche d'objets en rapport avec cet événement sportif devenu

incontournable ! Tee-shirts, trophées, articles de presse, photos... Tous les souvenirs des précédentes éditions seront regroupés lors d'une exposition pour célébrer le trentenaire de la course qui compte aujourd'hui parmi les plus renommées de la région. Les objets seront rendus à leur propriétaire après l'exposition qui se déroulera du 18 au 24 avril à l'hôtel de Ville.

Renseignements : 03 27 22 59 40 ou service_sports@ville-valenciennes.fr



VOS DÉMARCHES

Se dire oui !

Pour se marier à Valenciennes, il est impératif que l'un des deux futurs époux y soit domicilié depuis au moins un

mois à la date de publication des bans prévue par la loi ou que l'un des parents des futurs époux remplisse cette condition. A cet effet, les personnes qui souhaitent se marier sont invitées à retirer un dossier de mariage au service état civil à l'hôtel de Ville. La date et l'heure seront fixées lors de la remise du dossier complet, sur rendez-vous. A la mairie de Valenciennes, les mariages sont célébrés du lundi au samedi après-midi.

Toutes les informations pratiques pour préparer administrativement son mariage sont réunies dans le guide du mariage téléchargeable sur le site www.valenciennes.fr

Renseignements : 03 27 22 59 56



Sept salles à louer

Sept salles municipales sont mises à disposition pour l'organisation d'événements. Répartis dans les différents quartiers de la ville, ces espaces municipaux offrent une capacité allant de 50 à 200 personnes. Attention, la réservation est obligatoire.

Renseignements et réservations au 03 27 22 58 32

Pour venir à l'hôtel de Ville

L'hôtel de Ville est ouvert au public du lundi au vendredi, de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Le samedi, le service état civil assure une permanence de 8h30 à 12h, pour la délivrance d'actes. Pour les cartes nationales d'identité, les agents accueillent le public du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h, ainsi que le samedi de 8h30 à 11h. Pour les passeports biométriques, il est impératif de prendre rendez-vous.

Renseignements : 03 27 22 59 00 – acv@ville-valenciennes.fr



Le stationnement des personnes handicapées

À Valenciennes, il existe de nombreuses places réservées aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite. Elles sont réparties dans toute la ville et ne sont pas nominatives. L'usage de ces places de stationnement est strictement réservé aux titulaires de la carte européenne de stationnement (CES) en cours de validité car attention, le macaron GIC-GIG délivré à titre définitif n'a plus aucune valeur depuis 2011.

Pour bénéficier de la carte européenne de stationnement, les personnes concernées doivent s'adresser à la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées). Si des personnes rencontrent des difficultés particulières de stationnement dans leur quartier ou qu'aucun emplacement réservé ne se trouve à proximité de leur domicile, ils ont la possibilité de solliciter la Mairie pour une demande de création d'emplacement réservé. Cette demande écrite doit être accompagnée d'une photocopie de la carte européenne de stationnement, d'une pièce d'identité ainsi que d'un justificatif de domicile. Une commission étudiera la pertinence de la demande et la faisabilité d'implantation. Pour information, la Ville de Valenciennes privilégie la création d'emplacements pour personne à mobilité réduite à proximité des infrastructures accueillant du public. En aucun cas un emplacement GIG-GIC ne peut être attribué de façon nominative.

De plus, depuis le 18 mai 2015, un décret autorise toutes personnes handicapées munies d'une carte de stationnement (ou les personnes les accompagnant) à utiliser gratuitement et sans limitation de durée toutes les places de stationnement ouvertes au public. Pour bénéficier de cette gratuité, la carte de stationnement européenne devra être apposée de manière très visible derrière le pare-brise. Rappelons que cette carte est destinée à son titulaire et non à un véhicule précis. Elle doit donc être retirée dès que ce dernier n'est plus utilisé pour le transport de la personne handicapée.

Pour rappel, le stationnement illicite sur les places réservées est sanctionné par un PV de 135€ et une mise en fourrière.

Numéros utiles

Hôtel de Ville : 03 27 22 59 00
Police municipale : 03 27 22 58 38
Police nationale : 17
Pompiers : 18
SAMU : 15
Appel d'urgence européen : 112
Accueil sans abri : 115
Allo enfance maltraitée : 119

Allo maltraitance personnes âgées et/ou handicapées (ALMA) : 3977
Service d'aide à domicile (SAD) : 03 27 22 59 09
Service de soins infirmier à domicile (SSIAD) : 03 27 29 92 90
Conciergerie seniors : 03 27 22 46 66
Espace Jeunesse Famille : 03 27 22 59 15

Valenciennes à votre service

Numéro vert de la Ville : 0 800 111 444

- Voirie : trous, réparation de potelets...
- Éclairage public : panne, dégradation...
- Propreté : débris hors collecte Valenciennes Métropole...
- Espaces verts : tontes, élagage...

Vos demandes seront automatiquement enregistrées et transmises aux services municipaux concernés. L'appel au N° vert est gratuit depuis un fixe.

Trottoirs : c'est aux riverains de déneiger !

En cas de chute de neige ou de verglas, la Ville met tout en œuvre pour dégager les voies publiques ainsi que les lieux d'accueil du public mais il est bon de rappeler que les riverains de la voie publique (Commerçants, propriétaires, locataires...) ont obligation de dégager la neige de leur trottoir sur une largeur d'un mètre et de lutter contre le verglas en jetant du sel ou du sable sur le trottoir. Il s'agit, entre autre, d'assurer la sécurité des passants car la responsabilité du riverain serait engagée en cas d'accident devant chez lui, comme par exemple si un piéton chute à cause de la neige. Les trottoirs non entretenus deviennent vite dangereux, il est donc impératif de ne pas négliger cette obligation légale.



Valenciennes infos

Directeur de la publication : Aurélie Carlier
Édité par la Ville de Valenciennes
Crédits photos : Thomas Douvry / Ville de Valenciennes
Conception et réalisation : POLY GONE MEDIA
Impression : Léonce Desprez - Label Imprim'Vert - Double certification : PEFC / FCS
Édité à 30 000 exemplaires - Dépôt légal février 2016



L'efficacité de l'action sociale d'une ville repose sur une bonne gouvernance.

Or, une bonne gouvernance, c'est aussi garantir au personnel municipal une ambiance de travail favorable et harmonieuse afin de permettre à chaque agent d'accomplir sa mission de service public de la manière la plus efficace. C'est donc bien au cœur même des services que commence l'action sociale en assurant à tous un climat de travail serein, juste et motivant et par conséquent bénéfique pour l'ensemble des citoyens !

Les femmes et les hommes chargés, au quotidien, de mettre en œuvre et de réaliser des projets municipaux doivent pouvoir le faire dans les meilleures conditions matérielles et psychologiques. Cela passe par une écoute et un dialogue permanents avec les pouvoirs municipaux. La fonction de maire à laquelle on sait combien les citoyens sont attachés dans toutes les communes, consiste évidemment à assurer et entretenir ce dialogue ! Nous continuerons à y être particulièrement attentifs pour le bien de tous !

Didier LEGRAND, Isabelle DELGEHIER, Gérard CLIPET, Kostia HUANT, Michel BROUILLARD, groupe "Valenciennois, je me bats pour toi"

Dans la 6^{ème} puissance économique du monde, la justice sociale impose une autre distribution des richesses !

Le CCAS est fortement impacté par l'accroissement de la pauvreté et des inégalités sociales qui frappent notamment les enfants. Mais aussi les personnes âgées, en particulier les femmes qui n'arrivent pas à s'en sortir en raison de la faiblesse des pensions qui ne font que diminuer quand leur imposition augmente. Cherchez l'erreur ! Valenciennes bat hélas tous les records en matière de chômage, RSA, salariés pauvres, renoncement aux soins, mortalité évitable, logements vétustes et néanmoins très coûteux... Le salaire moyen comme le salaire médian comptent parmi les plus bas du pays. De trop nombreux jeunes vivent dans une extrême précarité et souvent sous le seuil de pauvreté. Personne ne se résout à l'assistanat. Réindustrialisons notre territoire afin de répondre à cette exigence : un vrai travail et un vrai salaire. Réorientons l'argent de la finance au service de l'humain !

Jean-Claude DULIEU, Nathalie LORETTE, Mohamed AGOUDJIL, groupe "Valenciennes, citoyenne"

Je présente aux Valenciennoises et Valenciennois tous mes vœux de bonheur, réussite et santé pour cette année 2016.

Les élections régionales se sont déroulées dernièrement et les électeurs ont décidé que la grande région Nord Pas de Calais Picardie serait dirigée par les partis

de droite et du centre, ce choix doit être respecté car il est démocratique et rien ne sert de le contester, le peuple est souverain.

La nouvelle grande région qui est chargée principalement du développement économique doit maintenant s'atteler en priorité à combattre efficacement le chômage et particulièrement celui du Valenciennois qui est très important.

Pour ma part localement, je reste à la disposition de tous mes concitoyens en 2016 afin de leur apporter l'aide et le soutien dont ils ont besoin.

Jean-Luc François LAURENT, groupe "Valenciennes Bleu Marine"

VALENCIENNES

Les moments forts

Pirouette rouverte ! ↴

Après plusieurs mois de travaux, la crèche multi-accueil municipale Pirouette, inaugurée en novembre, propose une qualité de services parfaitement adaptée aux besoins des enfants et des professionnels.



Des sourires par milliers ↗ ↘

Piste de luge, chemin de glace, marché de Noël, illuminations, animations telles que le concert du Nouvel An... Les festivités de fin d'année ont offert aux Valenciennois le plaisir de profiter pleinement de l'esprit de Noël.



↗ Un lieu de vie qui donne envie

La maison de quartier Saint-Waast a rouvert à l'automne, après plusieurs mois d'un chantier de rénovation voulu par la Ville pour plus de confort et de proximité pour les habitants et les associations.

↗ Plein feu sur la Plaine

Lundi 14 décembre, les voiries du quartier de la Plaine ont été inaugurées lors d'une soirée illuminée. Les voiries, les trottoirs, les placettes... Tout a été réaménagé pour offrir aux habitants un cadre de vie embelli.

Mairie de Valenciennes

B.P. N° 90339 - 59304 Valenciennes Cedex
Tél. : 03 27 22 59 00 - Fax : 03 27 22 59 01